

Vieillir en France : participez à la consultation citoyenne

7.8.2026 - | ARS Bretagne

Comment mieux vieillir en France, aujourd'hui et demain ? Pour nourrir les travaux de la future Conférence nationale de l'autonomie, le Gouvernement lance une consultation citoyenne ouverte à tous. Jusqu'au 20 septembre 2026, chacun est invité à partager son expérience, ses attentes et ses propositions sur la plateforme Agora.

Une consultation pour construire les politiques publiques de demain

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour les années à venir. Afin de préparer la **Conférence nationale de l'autonomie**, qui définira les grandes orientations de la politique du grand âge, le ministère chargé de l'Autonomie et des Personnes handicapées souhaite recueillir la parole des citoyens.

Cette consultation s'adresse à toutes les personnes concernées ou intéressées par ces enjeux : personnes âgées, proches aidants, professionnels, associations, collectivités, mais aussi à l'ensemble des citoyens souhaitant contribuer à la réflexion collective.

Les contributions permettront d'enrichir les travaux de la **Conférence nationale de l'autonomie** et d'identifier les **priorités d'action pour mieux accompagner le vieillissement de la population**.

Six grands thèmes de réflexion

Les participants sont invités à partager leurs idées autour de plusieurs enjeux majeurs :

- agir pour vieillir en bonne santé ;
- diversifier les lieux de vie ;
- accompagner la transformation des EHPAD en **Maisons France Autonomie** ;
- mieux connaître les solutions existantes sur les territoires pour anticiper les besoins ;
- aider les aidants ;
- valoriser les métiers de l'autonomie.

L'ARS Bretagne pleinement mobilisée

L'Agence régionale de santé Bretagne participe à cette démarche nationale aux côtés des autres acteurs des territoires. Dans le cadre de la mobilisation **France Autonomie**, les ARS sont notamment sollicitées pour contribuer à l'analyse prospective des besoins liés au vieillissement et à l'identification des solutions existantes, en lien avec les départements et les partenaires locaux.

En relayant cette consultation, l'ARS souhaite également favoriser la participation des habitants de la région à cette réflexion collective. Les retours d'expérience et les propositions des citoyens constituent un levier essentiel pour construire des politiques publiques adaptées aux réalités des territoires et aux attentes des personnes concernées.

Donnez votre avis

La consultation est ouverte **jusqu'au 20 septembre 2026** sur la plateforme gouvernementale Agora.

Participez à la consultation

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/vieillir-en-france-participez-la-consultation-citoyenne-1>